



Année 2023

État des lieux Candidature au Label 100 % EAC

AXE 1 - CONTENU DES PROJETS EAC**AXE 2 - PÉRIMÈTRE DES PUBLICS CONCERNÉS****Principe 1 - Démarche artistique et culturelle dans le respect de la charte pour l'éducation artistique et culturelle****Principe 2 - Temps scolaire ou de formation****Présentation générale du projet d'éducation artistique et culturelle de la ville de Floirac**

La ville de Floirac a toujours mis en avant l'accompagnement et l'éducation de ses enfants, pour les aider à se construire, devenir des citoyens engagés, sereins et acteurs de la vie de la cité.

En intervenant de manière significative sur tous les temps de l'enfant y compris sur ceux de la petite enfance, la ville a choisi de s'engager au-delà des compétences obligatoires en association avec les familles, l'Éducation Nationale, les partenaires sociaux ainsi que le milieu associatif afin de porter au plus haut chacun de ses enfants. C'est dans ce contexte que le Projet Éducatif Global de Territoire (PEGT) a été coconstruit et écrit en 3 temps :

- Diagnostic des interventions de différents partenaires, identification des spécificités floiracaises
- Échange et travail sur les contenus
- Formalisation des 3 axes éducatifs partagés :

L'éducation artistique et culturelle participe à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances en permettant que l'enfant soit bien au centre du projet, en vue de sa réussite.

L'axe de de l'EAC occupe une place prépondérante dans le projet culturel. Pour favoriser l'accessibilité à l'EAC, la ville a fait le choix que toutes les offres soient gratuites de la petite enfance aux classes élémentaires.

Les actions développées depuis 5 ans au sein de la DAC répondent à l'ambition d'offrir à tous les enfants de la commune un accès aux arts et à la culture, en renforçant certaines actions sur les QPV (OAE et CHAAP).

Les dispositifs d'EAC sont construits dans une dynamique globale au sein de la DAC (lecture publique ; spectacle vivant et enseignement spécialisé), dans un souci :

- De diversifier les champs disciplinaires
- D'équilibrer des propositions sur la base des 3 piliers (fréquenter ; pratiquer, s'approprier)
- D'équilibrer ces dispositifs sur les trois temps de l'enfant (scolaire ; péri scolaire et extrascolaire)

Par ailleurs, le projet culturel de la ville de Floirac vise à développer des projets facilitant les rencontres entre les artistes invités et les publics dans différents domaines que sont : le spectacle vivant dans et hors les murs ; la lecture publique ; l'enseignement artistique ; l'éducation artistique et culturelle et la valorisation du patrimoine. Il œuvre depuis quelques années au développement des publics dans leur diversité à travers de nombreuses actions autour de la saison culturelle.

Le projet s'articule autour de trois axes de développement principaux :

- L'accessibilité à la culture comme levier de cohésion sociale (mixité, diversité)
- L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)
- L'expression citoyenne en plaçant les habitants, les associations et artistes locaux au cœur de la vie culturelle

C'est dans cette volonté que la Direction de l'Action culturelle œuvre à la construction d'un programme d'actions dans le champ de l'EAC avec le souci de s'appuyer sur les trois piliers préconisés par l'Éducation Nationale et la charte pour l'EAC initiée par le Haut Conseil à l'éducation.

Ci-dessous les actions menées sur le territoire en direction des publics scolaires de la maternelle au collège :

1. Orchestre à l'Ecole - Écoles élémentaires A. CAMUS et L. PASTEUR (1 classe/école) - Temps scolaire et périscolaire

- Apprentissage instrumental par l'orchestre dans les disciplines des cuivres et percussions
- 48 élèves de CE2-CM1
- Formation instrumentale : marching band (musique et déambulation)
- 1h30/hebdomadaire plus une intervention ponctuelle d'une professeure de danse pour l'approche corporelle soit 135h/an/classe
- Intervention de 3 professeurs de Écoles des arts partagés (percussions ; trompette ; tuba et trombone)
- Projet coconstruit avec les enseignants et directrices de l'Éducation Nationale, intervenants et directeur de l'École des arts partagés.
- Évaluation individuelle menée tout au long de l'année par l'ensemble des encadrants/intervenants

Financement :

Intervenants : 100% ville (École des arts partagés) - **270h d'intervention annuelle**

Achat des instruments (2022 : 50% pris en charge par l'association OAE pour la création de l'orchestre Pasteur)

2. Création Artistique au Collège Nelson Mandela

Intervention d'une artiste post master, auprès d'une classe du collège. Démarche pédagogique de création artistique où les adolescents participent à la définition du projet, notamment sur la thématique choisie.

2022-2023 :

- Intervenant-Artiste Solène Lestage : 20h annuel
- Vernissage de l'exposition **Si Ulysse c'était moi, ça donnerait quoi ?** Mardi 14 mars au collège Nelson Mandela. Exposition installée et présentée par les adolescents.
- Projet coconstruit entre l'intervenante plasticienne et les professeurs d'arts plastiques et français du collège
- Projet intégré dans le programme de la classe et du collège
- **Perspectives 2024** : création d'une Classe à Horaires Aménagés Arts Plastiques

Financement :

- Ville de Floirac : 33%
- Ebabx : 33%
- Collège : 33%

3. Les parcours culturels

Programme proposé en direction des classes élémentaires, maternelles et collèges de la ville, Le programme renouvelé chaque année s'appuie sur les 3 piliers de la charte de l'EAC (voir, faire, comprendre). Ainsi des ateliers de pratique artistique sont adossés à des spectacles dans diverses disciplines telles que le théâtre, la danse, la musique, les marionnettes ... Une approche de la lecture

publique est ainsi faite en lien avec la programmation qui permet aux enseignants de compléter et d'enrichir la venue au spectacle. Enfin, des parcours sont proposés autour du patrimoine de Floirac comme la découverte du domaine de Sybirol à travers un parcours qui est coconstruit avec le musée des arts décoratifs et du design de Bordeaux. Il s'agit à travers toutes ces propositions relayées par les enseignants, d'appréhender ces notions, de faire, comprendre et voir.

L'inscription à ces parcours est sur la base du volontariat des enseignants et **gratuit** pour le primaire. Toutes les classes de la ville de la maternelle à l'élémentaire bénéficient a minima d'au moins un parcours.

Les inscriptions des classes des collèges se font également sur la base du volontariat avec un accès payant via le dispositif **Pass Culture** depuis 2022. La problématique essentielle pour le secondaire réside sur le fait que l'inscription au spectacle doit se faire sur des séances Tout Public, donc en-dehors du temps scolaire (cadre imparti par l'iddac), séances sur lesquelles les adolescents sont difficilement mobilisables.

Ce programme fait l'objet d'une convention avec l'Éducation Nationale, révisée chaque année. Le programme est travaillé avec les conseillers pédagogiques du secteur.

Un dossier pédagogique est élaboré pour chaque parcours. Pour les parcours plus longs (à partir de 2 interventions/classe), une réunion préparatoire avec les enseignants est planifiée, pour définir ensemble les objectifs du parcours, leur inscription dans le cadre du projet de classe et d'école et les modalités d'évaluation.

Financement :

Programme : 100 % ville (environ 35 000€ annuel soit 35% du budget) avec soutien sur certains spectacles de l'iddac ou de l'OARA.

Exemples de propositions sur l'année 2022-2023 qui permettent d'accueillir les enfants sur plusieurs parcours pour certains, pour un total de :

1. Classes maternelles : 1 500 enfants accueillis

- 4 parcours pluridisciplinaires (spectacle + lecture ; spectacle + ateliers broderie ; spectacle + atelier marionnettes ; spectacle + atelier danse)
- 2 spectacles
- 1 atelier découverte des sons (structure)
- 2 ateliers lecture / arts visuels

2. Classes élémentaires : 2 500 enfants accueillis

- 4 parcours pluridisciplinaires (spectacle + lecture ; spectacle + ateliers philo ; spectacle + ateliers Langue des Signes Française ; Spectacle + lecture théâtralisée)
- 3 spectacles
- Ateliers de pratique artistique (batucada ; arts plastiques ; chant ; danse ; théâtre)
- 2 parcours Patrimoine (en partenariat avec le madd de Bordeaux et Domaine de Sybirol)
- 4 parcours lecture ; sensibilisation BD ; arts visuels

3. Classes collèges (Floirac et extérieur) : 250 adolescents accueillis

- Parcours « À la découverte de ... » en partenariat avec l'iddac autour de 8 spectacles
- 5 parcours lecture ; sensibilisation BD ; arts visuels
- 1 parcours dansé

L'offre EAC en temps scolaire via les partenaires associatifs de la ville

1. ABC - – Atelier de Bricolage Cinématographique

Atelier hebdomadaire (1h) mené au sein du collège Nelson Mandela : une quinzaine de participants par groupe.

Lien avec les stages proposés sur les vacances scolaires.

2. Passage à l'Art

Passage à l'art est une association qui a pour objet de développer et promouvoir les cultures plus particulièrement dans le domaine de la lecture publique et les pratiques artistiques liées à la bande dessinée, sur les communes du Grand Projet des Villes Rive Droite (GPV).

L'association a pour mission de :

- Favoriser le développement culturel sur le territoire, et l'accès à la culture pour tous ;
- Encourager l'ouverture au monde par les pratiques culturelles ;
- Promouvoir la bande dessinée et ses acteurs sur le territoire des Hauts de Garonne ;
- Participer à l'amélioration de l'image du territoire par une offre artistique de qualité.

Environ 50 classes bénéficient du programme EAC proposé par l'association. Ce sont plus de 1 500 jeunes sensibilisés à la bande dessinée et l'illustration, environ 20 artistes mobilisés et 400 heures d'intervention.

À Floirac : environ 150 élèves des écoles élémentaires et collèges

Au-delà des parcours culturels en temps scolaires, les enfants peuvent faire découvrir leurs travaux sur le temps du Festival Faites des Bulles et ainsi rencontrer des auteurs, illustrateurs et partager ces expériences en famille.

Ce programme fait l'objet d'un conventionnement de partenariat avec les villes de Floirac, Cenon, Lormont et Bassens.

Financement

Budget total d'environ 125 000€

Ville de Floirac : subvention 11 500€ + adhésion 135€

Ville de Bassens : subvention 6 000€ + adhésion 135€

Ville de Cenon : subvention 13 500€ + adhésion 135€

Ville de Lormont : subvention 13 500€ + adhésion 135€

Financements Etat, Conseil Départemental de la Gironde, Bordeaux Métropole, Politique e la ville.

3. Côté Sciences - en direction des écoles élémentaires et collèges de Floirac et villes de la Rive droite/Entre deux mers

Un programme d'ateliers du cycle 1 au cycle 3 est proposé chaque année sur des thématiques de la culture scientifique (robotique ; environnement ; écosystème ; système solaire ; ...)

En 2022, c'est au total 174 classes qui ont pu bénéficier de ce programme, dont 43 classes Floiracaises.

Ce programme fait l'objet de conventionnement de partenariat avec les villes de Floirac, Cenon, Lormont, Bassens, la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale et Cap Sciences, CCSTI Bordeaux - Nouvelle Aquitaine.

Financement

Ville de Floirac : subvention 10 000€

Cap sciences avec des financements de l'Union Européenne, du Conseil Départemental de la Gironde, de l'Etat et de la Région Nouvelle AQUITAINE.

4. Collèges

Collège Nelson Mandela :

Ateliers théâtre 1h30 hebdo d'octobre à juin (financement dans le cadre du PRE)

Collège Georges Rayet :

auto-financement des ateliers théâtre car le PRE s'est retiré cette année

Principe 3 — Hors temps scolaire

L'offre municipale via la Direction de l'Action Culturelle et services de la ville

1. Labo Jeune Floiracais (temps extrascolaire)

Conseil de jeunes participatif créé en 2021 dans lequel des jeunes adolescents âgés entre 14 et 17 ans s'investiront autour d'un ou de projets artistiques et culturels avec 3 objectifs principaux :

- Favoriser l'interculturalité : faciliter les rencontres culturelles, faire se rencontrer une pluralité de cultures
- Favoriser l'expression culturelle des floiracais.e.s : développer la capacité des jeunes à s'exprimer artistiquement, encourager les initiatives culturelles des jeunes
- Développer l'apprentissage, la formation des jeunes : développer les compétences des jeunes et favoriser leurs apprentissages

Partenariat : centre social UNIRE, l'AJHaG et le service médiation de la ville.

Après une phase de découverte (1^{er} semestre 2022), les jeunes ont décidé de créer un spectacle pluridisciplinaire autour de la question des préjugés. Un séjour à Paris a été organisé en septembre 2022 pour permettre aux jeunes de découvrir une ville interculturelle et d'interroger les « passants » sur cette question des préjugés.

Cette matière sonore a été recueillie par Adrien Cornaggia pour l'écriture du spectacle mis en scène par Adeline Détée de la Compagnie du Réfectoire. Plusieurs week-ends de répétitions ont été planifiés en vue du spectacle du vendredi 14 avril à la M.270.

Instances de suivi / Évaluation

Ce projet est coordonné par la médiatrice de la Direction de l'Action Culturelle de la Ville.

Deux instances sont mises en place permettant de définir les périmètres d'actions et de décision pour chacune.

- **Le comité technique** réunit les techniciens de chaque partie. Il permet d'ajuster l'organisation pour chaque rencontre avec les jeunes ainsi qu'un suivi individualisé de chaque adolescent.
- **Le comité de pilotage** réunit la maire-adjointe déléguée à la jeunesse, citoyenneté, politique de la ville et médiation, le maire-adjoint délégué à la politique culturelle, le président de l'AJHaG, la présidente d'UNIRE et les directeurs.rices et techniciens de chaque structure.

Financement :

- Ville : 15 390€ de 2021 à 2023
- AJHaG : 1 500€ en 2022 ; 1 000€ en 2023
- UNIRE : 400€ en 2022
- Iddac : 7 000€ en 2022
- DRAC : 5 000€ en 2022

2. DÉMOS (temps extrascolaire)

Apprentissage instrumental par l'orchestre (80 enfants au total) en partenariat avec l'Opéra National de Bordeaux, le Conseil Départemental, les villes de Bordeaux et Gradignan et Bordeaux Métropole. Ce dispositif réunit 11 enfants de la ville autour des disciplines à cordes (violon ; alto ; violoncelle).

- 3h/hebdomadaire au sein de l'École des arts partagés de Floirac.
- 4 tutti à Bordeaux
- 1 à 2 concert(s) / an
- 1 à 2 stage(s) / an

Suivi individuel de chaque enfant par l'ensemble des intervenants artistiques et sociaux.

Financement :

- Intervenants musiciens / achat des instruments : prise en charge directe par l'Opéra National de Bordeaux (ONB) et la Philharmonie
- Participation de la ville et CCAS : 7 000 € subvention + 500 € frais de transports + 11 000 € personnels pour l'accompagnement des enfants et familles

3. Club ados à la médiathèque (temps extrascolaire)

Créé en 2022, l'objectif du club ado, est de promouvoir la lecture chez les adolescents en créant un groupe d'une dizaine d'adolescents (à partir de 12 ans) autour d'une dynamique de rencontres, de partages ...

Ce projet favorise la valorisation des collections/documents et la promotion de la culture au-delà du roman.

Plusieurs rencontres sont proposées tout au long de l'année, avec une sortie en librairie Mollat (partenaire du projet). Les adolescents seront accueillis par un libraire pour une visite spécifique dans le but de leur permettre de choisir des livres qui seront intégrés aux collections de la médiathèque. Les adolescents partageront leur coup de cœur au grand public via une signalétique spécifique valorisant leur démarche et projet.

Financement

Budget annuel 550€ pris en charge par la médiathèque de la ville

4. Parcours mercredi floiracais (temps extrascolaire)

Parcours découverte à destination des enfants entre 7 et 9 ans inscrits au centre de loisirs sur ce dispositif. Depuis 2021/2022 : nouvelle proposition autour de la musique et de la danse assurée par deux professeurs de l'École des arts partagés. Cette action permet aux enfants du centre de loisirs une approche sonore et corporelle tout en découvrant le lieu de l'Auditorium.

Financement :

- Intervenants : 100% ville (École des arts partagés de Floirac) - 2 x 1h30 x 30 semaines soit **90h annuelles**

Perspectives :

Étudier la faisabilité de renforcer cette proposition notamment sur le suivi des enfants et de leur pratique dans le cadre de la réorganisation du Centre de Loisirs.

5. Programme de réussite éducative (temps extrascolaire/périscolaire)

À titre indicatif, ci-dessous le **programme 2022-2023** en sachant que chaque année, les équipes pluridisciplinaires de chaque établissement se réunissent pour faire remonter leurs besoins. Selon ces derniers, des thématiques sont proposées pour apporter des réponses aux problématiques soulevées et ainsi accompagner les enfants à travers des projets notamment d'EAC. Chaque année, le programme est actualisé sur des temps extrascolaires et/ou périscolaires.

- Stage théâtre-estime de soi : 12 jeunes de cycle 3 des écoles QPV et territoires de veille
- Atelier création artistique à base de carton : 12 enfants de Curie élémentaire
- Ateliers théâtre : 21 enfants de Jaurès élémentaire
- Ateliers d'improvisation théâtrale : 14 jeunes collégiens de Nelson Mandela

L'offre EAC hors temps scolaires via les partenaires associatifs de la ville

1. ABC - Atelier de Bricolage Cinématographique

Stages de vacances - 3 à 5 jours. Réalisation de courts métrages : une quarantaine de participants.

Atelier enfants (10 à 14 ans) : une dizaine de participants. Réalisation d'une minisérie écrite et réalisée par les jeunes

Ateliers adolescents et jeunes adultes : une dizaine de participants. Réalisation d'un court métrage en abordant les techniques de réalisation.

Financement

Ville de Floirac : 8 000€

DRAC : 7 000€

Département de la Gironde : 2 500€

DRJSCS : 2 500€

CAF : 300€

2. Côté Sciences

Plusieurs dispositifs sont proposés chaque année comme :

Stage en direction des élèves de 3^{ème} - 5 participants

Ateliers photo et vidéo dans le cadre des "Vacances apprenantes" en direction des enfants du Centre de Loisirs de la ville - 23 participants

Semaine des sciences en direction du Collège Nelson Mandela sur la thématique de l'esprit critique - 89 participants

Conventionnement avec la ville de Floirac

Financement

Ville de Floirac : subvention 10 000€

Cap sciences avec des financements de l'Union Européenne, du Conseil Départemental de la Gironde, de l'Etat et de la Région Nouvelle AQUITAINE.

3. Les Francas (temps périscolaire)

Projets ponctuels proposés et animés selon les compétences des animateurs (arts plastiques, etc...)

- APS Curie maternel : Projet "À la manière de TULLET" - Auteur de littérature jeunesse - Concerne une vingtaine d'enfants - Projet en partenariat avec les structures de loisirs des Coteaux Bordelais
- APS Jaurès maternel : Projet autour des émotions en s'appuyant sur la littérature jeunesse (Livres d'Anna LLENAS) - Réalisation d'un petit théâtre des émotions et réalisations diverses - Concerne une vingtaine d'enfants
- APS Pasteur maternel : Projet "À la manière de" - Explore différents artistes comme Matisse, etc. - Concerne une vingtaine d'enfants

- APS Curie élémentaire (Pause méridienne compris) - Projet "Des midis historiques" - Exploration à travers le temps et l'histoire de l'art - Réalisation de fresques. Concerne entre 30 et 40 enfants
- APS Blum élémentaire - Activités scientifiques et techniques ou une approche ludique des sciences à travers diverses expériences - Concerne une trentaine d'enfants
- APS Aragon élémentaire - Réalisation de Stop Motion - Initiation au numérique et à la prise de vue - Concerne 15 enfants
- APS Camus élémentaire - Activités scientifiques et techniques ou une approche ludique des sciences à travers diverses expériences - Concerne une dizaine d'enfants
- APS Blum maternel - Projet théâtre et réalisation d'un Kamishibai - Concerne une quinzaine d'enfants

Compensation d'obligation de service public 2023 : 670 283,01€ versés par la ville

4. UNIRE (temps extrascolaire)

Actions culturelles au sein de l'association :

- Ateliers d'arts plastiques animés par Anne Rousseau, principalement sur le haut-Flourac
- Accompagnement des enfants à des spectacles de la saison le mercredi après-midi

Conventionnement avec la ville de Flourac

5. Actions inscrites et soutenues dans les dispositifs Politique de la ville

À titre d'exemple, projets proposés en 2023 :

- **Alifs** : les pratiques éducatives et artistiques au service de la citoyenneté *Nos Super-Héros de la planète* et atelier théâtre en direction des adolescents des salles de citoyenneté
- **Côté Rock** (Antenne de la Rock School Barbey) ; Live inter quartiers et formation beatmaking en direction des adolescents des salles de citoyenneté
- **Les porteurs d'Histoires** (Cie de théâtre) : du recueil de la parole d'habitant à un spectacle de théâtre - Intergénérationnel
- **Voix Publiques** : *Être Eloquent.e* - atelier d'écriture et de slam en direction des jeunes des salles de citoyenneté

6. Mises à disposition de locaux municipaux pour des structures culturelles associatives qui proposent des activités dans le champ de l'EAC

- Association de Danse : Sandrine Meyney
- Collectif Blop interjections (Théâtre)
- Arteli (arts plastiques)
- Zumbi Rei (batucada)

Principe 1 à 3 – Niveau 3

- Pratique artistique et culturelle (20h minimum, dont la moitié avec intervenants) : **parcours culturels : Brigades ; Orchestre à l'école**
- Rencontre d'œuvres et d'artistes : **parcours culturels**
- Restitution publique : **parcours ; Démon ; OAE ; création artistique Mandela ;**
- Projets coconstruits avec les partenaires, s'attachent à rendre les enfants et les jeunes acteurs de leur parcours, et répondent à un souci de pédagogie adaptée, renouvelée et innovante. **Création artistique au collège ; Brigades**
- Vous avez établi des conventions avec les établissements d'enseignement et des structures culturelles, pour favoriser la mise en place de projets partenariaux. Cela vous permet notamment de créer des synergies entre acteurs et autour de dispositifs existants (dont les classe à horaires aménagés, enseignements artistiques au lycée, etc.), pour rayonner au sein des établissements et sur l'ensemble du territoire. **Conventions avec partenaires précisées ci-dessous et Éducation Nationale**
- Les établissements relevant de votre collectivité ont tous un volet EAC dans leur projet d'établissement : **oui**
- Vous avez développé avec les autres établissements et/ou acteurs de l'éducation populaire sur le territoire des relations partenariales pour développer des projets d'EAC. **À développer avec les Francas**

Marge de progression

- ➔ Développer des actions sur le temps périscolaire et notamment la pause méridienne en concertation avec Les Francas (écoles élémentaires)
- ➔ Objectifs d'acquisition de connaissances : **à formaliser**

Principe 4 - Petite enfance**Service culturel**

Action annuelle proposée en avril autour d'un spectacle, propositions d'ateliers et formation en direction des personnels des crèches pour une sensibilisation et accompagnement au spectacle vivant.

Multi accueil

Différents ateliers et activités sont proposés aux enfants par les professionnelles autour de la peinture ; de lectures théâtralisées ou d'histoires racontées en lien avec la médiathèque.

En complément, des interventions sont planifiées régulièrement avec :

- Une plasticienne : l'objectif est d'apporter à l'enfant un espace d'exploration plastique (exploration sensorielle des matériaux) qui articule des temps expérientiels ludiques et proprioceptifs (je perçois mon corps en action comme cacher, écraser, gratter, frotter...)
- Une musicienne dans le cadre d'atelier d'éducation musicale ludo-actif pour développer la curiosité auditive et motrice, les aptitudes expressives et créatrices des enfants. Cela permet la découverte d'instruments de différents pays, de diverses sonorités et une manipulation des instruments (chaque enfant dispose d'un instrument). À travers ces ateliers, les enfants échangent entre eux avec le plaisir de chanter et de danser tout en favorisant l'expression orale et corporelle ou en apprenant des comptines de façon ludique

Un spectacle Toute Petite Enfance est offert chaque année aux enfants à l'occasion de Noël. Moment festif, joyeux, il permet à des enfants d'assister pour la première fois à un spectacle.

Financement

Action du service culturel 2022-2023 :

- Programmation spectacle : 2 250€ - 100% ville
- Formation des personnels de la petite enfance : 300€ - 100% ville

Principe 4 – Niveau 3

Les structures de votre territoire ont construit le volet d'éveil artistique et culturel de leur projet d'établissement avec les acteurs culturels de proximité. **En cours pour certaines**
Toutes les structures de votre territoire bénéficient d'au moins un partenariat avec une structure culturelle. **Médiathèque / pôle programmation culturelle**

Marge de progression

- ➔ Déployer le volet d'éveil artistique et culturel dans chaque structure de la petite enfance

Principe 5 — Enseignement supérieur

// (non concerné)

Principe 6 — Environnement familial ou de vie des jeunes

1. Atelier de pratique artistique parent/enfant

Direction Action Culturelle

Depuis 2019, sont proposés dans le cadre de la saison culturelle, des ateliers de pratique artistique en binôme parents/enfants.

2022-2023 :

- 8 ateliers (danse hip-hop ; Langue des Signes Française ; chant polyphonique ; création paysage sonore ; danse ; broderie ; marionnettes ; musique) menés par les artistes des compagnies programmées
- 80 personnes dont 36 enfants

Par ailleurs, la ville est inscrite depuis le printemps 2022 sur le **Pass Culture** qui permet aux jeunes de bénéficier de l'offre culturelle de la ville via ce dispositif

Financement

A titre d'exemple budget des ateliers menés sur 2022-2023 : 1 660€ - 100% ville

2. Programme de réussite éducative

- Sorties culturelles avec les familles : 5 familles (6 enfants de Camus et 3 de Mauriac)
- Sorties culturelles avec les familles : 5 familles (8 enfants de Jaurès élémentaire et 2 de Jaurès maternelle)

3. Projet Lectures Tandem

- Temps de lectures à voix haute partagés intergénérationnels et interculturels à 2 ou 3 personnes (jeunes et seniors) à partir d'un corpus d'ouvrages variés susceptibles d'éveiller les curiosités, de susciter l'envie d'échanger, tant coté sénior que côté junior et sélectionné par une bibliothécaire

- Clôture de ces rencontres par un partage lors du café des familles en février 2023 à la médiathèque Roland Barthes
- Prise de parole des binômes qui présenteront leur livre préféré.
- Durée de l'action : 3 mois de lecture (de novembre à janvier, 1 mercredi par mois de 14h à 16h30)
- Réalisation d'une vidéo pour suivre les échanges qui sera présentée au café des familles
- Les rencontres se dérouleront à la médiathèque RB

Public : intergénérationnel, enfants (7/10 ans), seniors, et adultes.

Jauge totale 20 personnes

Partenariats :

Pour le public adulte : résidents de la résidence Belle-Croix, lecteurs adultes de la médiathèque

Pour le public jeunesse : le centre de Loisirs de la Burthe et UNIRE

Les floiracoteuses, bénévoles qui œuvrent pour faciliter l'accès à la lecture auprès des habitants, scolaires ...

Financement

Budget : 350€ 100% ville

4. Programmation Hors les murs au sein de structures partenaires

Dans le cadre de l'Été Métropolitain, un partenariat s'est engagé plus spécifiquement avec Gironde Habitat, bailleur social, et UNIRE, centre social, pour que des spectacles soient programmés au sein de leurs structures.

Cette démarche favorise le croisement et la mixité des publics, puisqu'à cette occasion, les publics captifs de la saison culturelle, côtoient les publics des structures et ceux fidèles de l'Été Métropolitain. À cette occasion, des ateliers de pratique artistique sont organisés pour favoriser cette rencontre, mixité et apprentissage/découverte.

- 2021 : *Elle tourne !!!* Cie Fracas au sein d'UNIRE
- 2022 :
 - *Loéla* - Ceïba & Laura Caronni au sein d'UNIRE
 - *Tango Nomade* au sein de la résidence Curie gérée par Gironde Habitat
- 2023 :
 - *Sur le fil* - Cie les imaginoires au sein d'UNIRE
 - *Dé(s)formé(s)* - Cie Chrikiz au sein de la résidence La cité Fleurie gérée par Gironde

Habitat

5. Actions en direction de publics dits éloignés (Secours populaire - épicerie solidaire - centre social UNIRE- Labo Jeune Floiracais)

Dans le cadre de son objectif d'accessibilité, la ville souhaite offrir aux structures sociales partenaires comme l'épicerie solidaire, UNIRE et le secours populaire un certain nombre de places gratuites pour favoriser la sortie aux spectacles de la saison culturelle. En complément de cette sortie, des actions de médiation sont inventées comme des repas partagés, des temps de rencontre pour faciliter l'accès au spectacle vivant.

Le secours populaire œuvre tout au long de l'année, pour accompagner des familles aux spectacles et ainsi participer à leur éducation artistique et culturelle.

En 2022, ce sont 177 personnes qui ont pu bénéficier de cet accompagnement.

Financement

Ville de Floirac : 1 062€

6. Comité de Lecture (Réseau d'Éducation Prioritaire)

Niveau 1 à 3

Objectif : renforcer le lien entre les établissements scolaires et les familles autour de moments de lecture et culture partagées.

Sélection d'œuvres de littérature jeunesse pour différents niveaux : cycle 1 (maternelle), CP/CE1, CE2/CM1, CM2/6^{ème} et 5^{ème}/4^{ème}/3^{ème}, mise à disposition des enfants et des familles.

Le projet est ouvert à toutes les écoles du secteur du collège Nelson Mandela de Floirac : Pasteur - Floirac, Curie - Floirac, Jaurès - Floirac, Mitterrand - Floirac, Carignan, Bouliac, ainsi qu'au collège Nelson Mandela de Floirac.

Déroulement du projet :

- Sélection des œuvres
- Création du livret de lecture
- Organisation du vote
- Organisation de l'exposition de valorisation, temps de partage enfants/familles, personnels de l'EN et structures partenaires

Financement

Ville de Floirac :

- PRE : 2 000€
- Service culturel : 500€ budget d'acquisition

Coopératives scolaires : 20€/classe

Collège Nelson Mandela : budget pour l'acquisition de livres pour les classes de 6^{ème}

Conseil départemental : / en 2022-2023

7. Côté Sciences

Mardi des sciences :

Dans le cadre du mardi des sciences, des ateliers ludiques de 2 heures sur des thématiques variées sont planifiés. Découverte et initiation à la science en famille. Rendez-vous mensuel.

Public accueilli en 2022-2023 :

- Floiracais : 394 personnes dont 251 enfants
- Hors Floirac : 140 personnes

Projet parentalité autour de thématique de culture scientifique en direction des familles et groupe Alpha du Centre Social UNIRE pour favoriser le lien parent/enfant.

Participation aux **24h du jeu** organisés par l'association Ô fil du jeu, ludothèque installée sur Floirac - 71 participants

Les Estivales en partenariat avec Ô fil du jeu, rencontre avec les acteurs culturels de Floirac - 58 participants

Festival du film documentaire scientifique en partenariat avec la maison du projet (Bx M.) et le conseil citoyen de Dravemont, festival organisé par CANOPE en partenariat avec la DSDEN - 183 participants

Fête de la Science : animations, ateliers, escape game, lecture autour de la culture scientifique - 335 participants dont 50% de Floiracais

Financement

Ville de Floirac : subvention 10 000€ - convention de partenariat

Cap sciences avec des financements de l'Union Européenne, du Conseil Départemental de la Gironde, de l'Etat et de la Région Nouvelle AQUITAINE.

8. Démon/Labo Jeune Floiracais

Au-delà de l'impact que ces deux dispositifs peuvent avoir sur les jeunes, de par les activités complémentaires, les familles sont également touchées par ces projets. Des temps de convivialité sont organisés pour renforcer la cohésion de groupes d'enfants, adolescents et familles.

9. La ludothèque Ô fil du jeu

Ô fil du jeu a pour but de promouvoir l'activité ludique en proposant un lieu de prêt de jeux et jouets, un espace de jeu libre qui favorise l'accès à un média culturel à toutes les familles.

Financement :

CCAS de Floirac 24 500€ annuel

Tarification spécifique

- Pass Culture
- École du spectateur (gratuité pour les élèves de l'École des arts partagés de Floirac)
- Tarif Jeune Public
- QF pour l'enseignement artistique
- Gratuité pour les parcours scolaires maternelles et élémentaires

10. Tout Cérébralisé Assistance - TCA (Bordeaux)

Bénéficiaires : personnes cérébralisées dits « blessés ». Accompagnement en habitat inclusif, global (vie quotidienne, ...) d'adultes entre 30 et 70 ans

Actions culturelles au sein de l'association :

- Activités hebdomadaires avec des artistes (percussions, arts plastiques, chant...)
- Ateliers ponctuels culturels et sportifs...
- Sorties possibles à la journée ou le soir (spectacle, cinéma...)
- Participation à un projet artistique participatif en 2022, avec la Cie La Baleine Cargo dans le cadre du spectacle *Ma Montagne*. Participation au spectacle qui abordait la question du handicap sur l'espace public

11. M.270

Pépinière d'activités intergénérationnelles.

Espace multimédia ; jeux de société ; accompagnement aux devoirs ; conférences/débats ; atelier tricot ; concerts...

12. Côté Rock

L'association œuvre dans le respect des droits culturels, aux dialogues, aux rencontres et à la dynamique liée aux droits des personnes ainsi qu'à la co-construction de projets entre les acteurs socioculturels, les associations et les habitants des différents quartiers de la Métropole Bordelaise voire au-delà.

Objectifs :

- Amener et outiller les jeunes à assurer la promotion de leurs propres projets (flyers, Community management, radio...) et à prendre en charge, le plus possible, la préparation et l'organisation
- Coorganiser des rencontres / sessions de mini formation autour des métiers de l'audiovisuel, de la propriété intellectuelle et des temps d'apprentissage avec les métiers de l'animation socioculturelle, avec des acteurs du milieu Rap locaux et nationaux afin de les accompagner vers les structures de droits communs, Mission locale, Pôles Emplois et les centres de formations professionnelles dédiés
- Conseiller et permettre un accompagnement de qualité aux acteurs partenaires (dans le cadre d'événements existants tels que les fêtes de quartier, manifestations culturelles diverses, événements ponctuels) et répondre, ainsi, aux objectifs transversaux de la Métropole Bordelaise
- Valoriser et mettre en avant la pratique féminine autour des cultures urbaines en accueillant le dispositif national Rap "RAPPEUZ" dans le but de dynamiser et de permettre un accompagnement des artistes féminines
- Continuer à épauler l'association *Nos rêves production* qui œuvre dans le cadre de l'éducation et lui permettre de mener à bien ses ateliers et projets au sein de la Rock School. Ce soutien permet également de créer du lien avec les rappeurs : la participation à des ateliers cinématographiques leur permet d'apprendre les techniques du cinéma et de les adapter ensuite à leurs clips de Rap, ex: travailler un scénario, analyser des lumières, différentes techniques, angles variables de prise de vues...
- Contribuer à faire prendre conscience de l'intérêt d'une écriture de qualité et ainsi lutter contre les discours trop violents, négatifs ou discriminatoires
- Faire découvrir des pratiques musicales et instrumentales, sensibiliser aux métiers de la création et de la production artistique et culturelle

Actions menées sur Floirac :

- Répétitions et enregistrements encadrés
- Projet Chorale avec le relais habitant
- Conseils et informations sur la conception de projets pour les jeunes adultes autour des projets musicaux
- Initiation et perfectionnement à la MAO
- Parcours découverte à destination des écoles élémentaires
- Programmation d'artistes ou des groupes Floiracais lors des différentes scènes programmées à la M270, à la Rock School Barbey et au Rocher de Palmer

Conventionnement avec la ville de Floirac**Financement**

Budget total : 112 531€

Ville de Floirac : subvention de 15 500€

Financements : Etat politique et la ville et DRAC ; Conseil Régionale ; Ville de Bordeaux

Principe 6 – Niveau 3

Vous portez une politique structurée à destination des familles et de l'intergénérationnel sur votre territoire, reposant sur des partenariats multiples et permettant :

- *un programme structuré d'offre culturelle adaptée et inclusive;*
- *des dispositifs de soutien à la parentalité reposant sur l'EAC, notamment autour de lieux d'accueil parents-enfants ;*
- *un programme d'action à destination des jeunes en situation spécifique: relevant de l'aide sociale à l'enfance, en situation de grande précarité, hospitalisés ou en structure médicosociale, sous-main de justice.*

Marge de progression

- ➔ Développer des propositions d'actions et/ou Inclusion de personnes porteuses de handicap dans certaines actions
- ➔ Développement de dispositifs de soutien à la parentalité reposant sur l'EAC, notamment autour de lieux d'accueil parents-enfants
- ➔ Développer un programme d'actions à destination des jeunes en situation spécifique : relevant de l'aide sociale à l'enfance, en situation de grande précarité, hospitalisés ou en structure médico- sociale, sous-main de justice

AXE 3 - CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DES PROJETS PAR LES PARTENAIRES**Principe 7 - Inscription de l'objectif 100% EAC dans les projets d'établissements d'accueil d'enfants et de jeunes**

Tous les établissements culturels de la ville ont inscrit cet objectif dans leur projet d'établissement.

Le programme des parcours culturels est présenté à tous les établissements d'enseignements (maternelles ; élémentaires ; collèges) lors de réunions où les enseignants sont présents.

Toutes les classes qui déposent une demande en maternelle et élémentaire bénéficient a minima d'un parcours.

Cette généralisation fait l'objet d'un conventionnement annuel avec l'Éducation Nationale, reconnaissant la démarche initiée par la ville.

Des temps de rencontre avec les associations sont organisés pour développer des projets d'éducation artistique et culturelle.

Principe 8 - Rayonnement des actions sur leur territoire, croisement des publics et continuité des temps de vie, en mixité sociale, intergénérationnelle

La plupart des projets d'EAC font l'objet de restitutions publiques sous la forme d'impromptus en lever de rideau de la saison culturelle, lors de concerts, d'événements locaux comme le Carnaval de la ville ou d'expositions.

De fait, les acteurs de ces projets croisent des publics aussi divers que les spectateurs de la saison (M.270 ; Auditorium), sur un temps festif hors les murs comme Carnaval ou sur une exposition au sein d'un collège.

Les projets d'EAC en temps extrascolaire permettent une diversité d'approche des publics sur des temps familles.

Les artistes accompagnant les enfants et adolescents croisent également différents publics à l'occasion de ces restitutions publiques.

La valorisation de ces travaux est reliée via les différents supports de communication que sont :

- Le magazine municipal
- Des flyers spécifiques par action
- Les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) : ville de Floirac et Culture Floirac
- Les blogs des enseignants de l'Éducation Nationale
- Les supports de communication des partenaires (ebabx ; UNIRE ;)

Par ailleurs, la Direction de l'Action Culturelle est présente lors de plusieurs instances telles que le Comité Technique « Vivre ensemble » piloté par le service médiation de la ville. Cette instance réunit des partenaires du champ social et éducatif pour le partage et la co-construction de projets ce qui participe à la rencontre et mixité des publics.

Principe 9 – Outil de suivi personnalisé du jeune bénéficiaire, pour garder trace de son parcours et pour la capitalisation de ses projets d'éducation artistique et culturelle

Le suivi personnalisé est mis en place sur certains projets d'EAC tels que :

- DÉMOS (évaluation avec l'intervenant social et coordinatrice Démos ; suivi individuel au quotidien)
- OAE (évaluation avec le corps enseignant ; suivi individuel)
- Labo Jeune Floiracais (tableaux de bord ; suivi individuel avec les familles)
- Parcours Culturels longs : suivi réalisé par les enseignants

Marge de progression

➔ Parcours culturels : un outil de présentation et journal de bord de l'EAC va être conçu pour les parcours culturels et distribué aux enfants et à leur famille.

Principe 10 - Production et diffusion de documents d'accompagnement pour la construction et le suivi des projets et l'information des territoires (liste des ressources artistiques, culturelles, patrimoniales...)

Dans le cadre des parcours culturels de la ville, des programmes de Côté Sciences et PALA, plusieurs documents et dispositifs d'accompagnement sont proposés :

- Dossier de présentation
- Dossier pédagogique pour chaque parcours
- Formation en direction des enseignants de l'Education Nationale pour leur donner les outils nécessaires à une approche du spectacle vivant

Principe 11 - Conception et mise en place de formations

Comme précisé précédemment, des formations spécifiques sont organisées en direction des personnels enseignants de l'Éducation Nationale et des personnels des crèches.

Marge de progression

➔ Développer et organiser des temps de formation avec l'ensemble des acteurs sociaux et éducatifs qui œuvrent dans le champ de l'EAC sur la commune que ce soit sur le temps scolaire, extrascolaire et périscolaire.

AXE 4 - GOURVERNANCE

Modalités de pilotage du projet par la collectivité et ses partenaires

Principe 12 - Cadre général du pilotage

Le mode de gouvernance avec une personne référente sur le territoire n'est pas mis en œuvre à ce stade.

Deux instances EAC vont être créées avec un pilotage via la Direction de l'Action culturelle :

- **CoPil EAC** : maire adjoint délégué à la culture ; maire adjoint délégué à l'éducation ; maire adjoint délégué à la petite enfance ; maire adjointe déléguée au Sport, à la Jeunesse, à la Citoyenneté, à la Politique de la Ville, à la Médiation, à l'Insertion et l'Emploi, aux Solidarités Internationales et au Numérique ; représentant du CCAS ; DRAC ; Coordinatrice du projet ; Directrice de l'Action Culturelle ; Directeur de l'Action Educative ; Directrice du Développement Socio-territorial et Politique de la Ville ; Coordinateur du Projet social de territoire ; Représentants de l'Éducation Nationale (IEN circonscription + 2/3 chefs d'établissement) ;
- **CoTech EAC** : coordinatrice du projet ; coordonnatrice du PRE ; responsable de la petite enfance ; responsable du service jeunesse ; responsable du service médiation ; responsables des projets EAC des structures partenaires (Côté Sciences ; PALA...) ; principaux des collèges ; représentants des enseignants (maternelle ; élémentaire ; collège) ;

Principe 13 – La structuration d'un projet de territoire en s'appuyant sur les conventions et projets éducatifs territoriaux existants

Coordination interne ville entre le PEGT ; le projet social de territoire (inscription d'une action 100% EAC) ; contrat de ville.

- Écriture d'une convention cadre de territoire.

Principe 14 – Conception et mise en œuvre de dispositifs de comptabilisation et/ou évaluation

Aujourd'hui chaque acteur de l'EAC a élaboré son propre outil d'évaluation et comptabilisation de ces actions.

L'objectif serait de créer un outil avec des objectifs et critères quantitatifs et qualitatifs partagés recensant toutes ces actions pour pouvoir les évaluer sur les mêmes bases et ainsi produire des statistiques fiables sur l'ensemble du territoire.

Intérêt de faire appel à un cabinet conseil pour accompagner la ville dans cette évaluation.

Principe 15 – Conception et mise en œuvre de dispositifs de valorisation et partage d'expériences

Des instances en place aujourd'hui sur la ville comme le Comité Technique Vivre Ensemble ou Vie des Établissements permettent d'ores et déjà de faire ce partage d'expérience et valorisation des actions.

Marge de progression – Propositions

- Mise en place d'outils partagés de valorisation
- Faire intervenir un cabinet pour évaluer les dispositifs EAC sur la commune
- Mise en réseau avec les autres territoires Label 100 % EAC de Bordeaux Métropole et de la Gironde.
- Présentation commune aux établissements scolaires des programmes d'EAC de tous les partenaires
- Formation/Séminaire EAC sur le territoire avec l'ensemble des partenaires
- Écriture d'une charte coécrite et partagée avec les partenaires
- Création d'un temps fort sur la ville « Festival des enfants » qui valoriserait les projets, travaux issus des actions EAC